

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil à la Mairie, en séance publique sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

Présent(e)s :

Mmes CARO Véronique, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, PERROCHON Elodie, SAIPHOU Amélie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, LA PORTA Christophe, PUYRENIER Alain, de ROBIEN Philippe, RIVIERRE Aurélien, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

Absents excusés :

L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à PAIN Sylvie
FAGOT Hervé donne pouvoir à SENÉE Régis
DE MIRANDA Anne-Marie

Secrétaire de Séance : Mme SAIPHOU Amélie

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 18



Délibération 2025-12 : CCTVL – adhésion au groupement de commandes dans le cadre d'un marché relatif à la voirie

Par délibération du Conseil communautaire n°2024-196 en date du 12 décembre 2024, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire propose aux communes membres disposant de projets importants de réfection de voirie pour l'année 2025 de s'associer à un nouveau marché de travaux en groupement de commandes, étant précisé que la massification des travaux devrait permettre, en raison des hausses importantes des coûts des matières premières, d'obtenir des offres plus avantageuses.

La commune souhaite réaliser en 2025 les travaux de voirie communale suivants :

- Ferme de Clos (avec une partie commune avec Baccon)
- Rue du Cas Rouge/rue du Bois
- Route de Vérelles (2 sections)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à **l'unanimité** de :

- Autoriser l'intégration de la Commune de Huisseau-sur-Mauves au sein de ce groupement de commandes ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes et tout acte ou tout document afférent ;
- Désigner la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire comme coordonnateur du groupement.

Envoyé en préfecture le 16/01/2025

Reçu en préfecture le 16/01/2025

Publié le

ID : 045-214501678-20250114-2025_12_01-DE



Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En Mairie le 16/01/2025

La secrétaire de séance
Amélie SAIPHOU

Le Maire
Jean-Pierre BOTHEREAU

